

Diapo 7 : PLAN

- DEFINITION « Entre concept systémique et principe d'éducabilité »
- Un enjeu démocratique qui rencontre des obstacles
- Quelques chiffres concernant l'inclusion des élèves en situation de handicap (CLIC)

Diapo 8 : Introduction

Lors de la réunion sur les 10 ans de la Loi de 2005, je vous avais présenté le principe d'inclusion dans le cadre de l'évolution des textes officiels et des pratiques attendues au sein de l'Ecole. Aujourd'hui, je vous propose de prendre de la hauteur et de regarder l'Education Inclusive sous un angle politique ou citoyen (du grec « politès » = citoyen). (CLIC)

Diapo 9 :

En effet, le principe de l'éducation inclusive va bien au-delà de l'accueil des élèves en situation de handicap ou de la prise en compte des besoins éducatifs particuliers. C'est un vrai projet de société. (CLIC) Il est en effet devenu incontournable d'y rétablir un système qui n'exclut pas. (CLIC) L'éducation reprend alors son sens fort de « politique de la cité » : L'école doit être un lieu de mixité (CLIC) où l'on accueille un maximum d'enfants (CLIC) pour les éduquer ensemble (CLIC) en tant que futurs citoyens de la même société démocratique. (CLIC)

Diapo 10 : Mais qu'est-ce que l'éducation inclusive ?

Je vous propose 2 approches : une systémique qui permet de voir « l'effet papillon » de cette approche globale et une autre autour du principe d'éducabilité. (CLIC)

Diapo 11 :

C'est un concept systémique, alliant complexité et globalité, qui est né dans les milieux concernés par les enfants différents. Mais il va plus loin puisqu'il essaie de définir (CLIC) l'imbrication entre l'inclusion scolaire et l'inclusion sociale.

Il part du postulat que tous les enfants (CLIC) sont des personnes à part entière (CLIC) avec des similitudes et les différences qui en font des êtres complexes. (CLIC) Et s'ils ont des besoins spécifiques ils ont aussi des droits comme tout enfant d'une société démocratique. (CLIC)

Diapo 12 :

Cette idée de DROIT (avec des majuscules) a vu le jour au sein des mouvements des Droits de l'Homme (CLIC) et a été développé dans la convention de l'ONU (CLIC) sur les Droits de l'Enfant en 1989. (CLIC) Il revendique la justice et non la charité (CLIC) pour tous les enfants quelques soient leurs différences. Par exemple, (CLIC) en France : (CLIC) en 1975 la loi dite en faveur des personnes handicapées relevait (CLIC) plus de la charité et dans un souci de passer à plus de justice elle a été remplacée (CLIC) en 2005 par la loi pour l'égalité des droits, des chances, la participation et la citoyenneté (CLIC) des personnes handicapées. (CLIC)

Diapo 13 :

Voyons d'ailleurs d'un peu plus près cette loi du 11 février 2005. (CLIC) L'idée première est que penser la scolarisation des élèves avec une déficience c'est penser à ce dont a besoin tout élève. (CLIC) Du coup on se focalise plus sur l'inaptitude de certains mais on se pose la question de la diversité. (CLIC) L'école doit donc penser à répondre aux besoins de tous les élèves. Une chercheuse a même défini la notion de « Capabilité ». (CLIC) C'est-à-dire qu'au nom de la justice sociale, l'école doit prendre en compte les capacités de chacun et non pas les manques afin de donner à tous le plaisir de connaître. (CLIC)

Diapo 14 :

Alors évidemment cela bouscule nos représentations. (CLIC)

Comme ce n'est plus aux élèves différents de s'intégrer à l'école, mais à l'école de s'adapter à tous les élèves... (CLIC) Il devient nécessaire de mettre en œuvre des méthodes pédagogiques, des supports et du soutien (CLIC) qui permettent à tous les élèves de réussir, de se construire, de s'ancrer. (CLIC)

Diapo 15 :

Si on reprend l'explication par l'approche systémique : (CLIC) avant, on pensait chaque élément matériel ou humain isolément du tout. (CLIC) Or avec ce principe d'inclusion, (CLIC) on pense chaque élément dans ses relations avec les autres composantes du tout. (CLIC)

Diapo 16 :

Pour vous donner un exemple concret, cela signifie qu'un enseignant ne considère pas seulement chaque élève (CLIC) comme ayant une nature propre mais aussi comme étant en relation (CLIC) avec d'autres élèves ayant eux-mêmes des caractéristiques personnelles et tous à prendre en charge à la fois avec les moyens du bord : (CLIC) ceux offerts par la classe, (CLIC) par l'établissement, qui lui-même comporte d'autres ressources humaines et matérielles un centre de documentation, une bibliothèque d'autres membres du personnel d'autres classes... Cet établissement scolaire est lui-même situé dans un environnement extérieur constitué d'une part (CLIC) par l'éducation nationale et (CLIC) les textes officiels qui sont eux-mêmes élaborés et appliqués (CLIC) par d'autres membres de l'éducation nationale. Cet établissement a son contexte propre, il peut être situé géographiquement (CLIC) dans un quartier d'une grande ville (CLIC) ou à la campagne...

Nous voyons bien dans ce cas qu'il y a différents facteurs qui interagissent et font que cet établissement est unique. (CLIC)

Diapo 17 :

Il y a un sociologue, Serge Ebersold, qui s'est penché sur la question en 2009. (CLIC) Ce dernier parle d'une conception systémique du monde social qui déplace les grilles de lecture des inégalités et réinvente celle qui entoure la légitimité scolaire. (CLIC) Il faut donc, selon lui, (CLIC) développer des programmes d'enseignement en se préoccupant de la diversité des profils et des besoins. (CLIC) Il est aussi d'accord sur le fait qu'il est nécessaire de réformer le système d'éducation.

On se rend compte souvent que notre système d'éducation n'est plus forcément adapté aux profils des élèves que l'on accueille. (CLIC)

Diapo 18 :

Il rejoint en cela la définition de l'Unesco qui affirme que c'est un processus qui ne peut fonctionner (CLIC) qu'en favorisant la participation à la connaissance des cultures et des communautés et (CLIC) en diminuant l'exclusion au sein de l'éducation. (CLIC) L'éducation inclusive cherche à transformer les environnements de travail plutôt (CLIC) qu'à intégrer quelques élèves au sein du système éducatif. L'objectif étant (CLIC) que les enseignants vivent cette réponse à la diversité des apprenants comme un défi et un enrichissement plutôt que comme un problème. (CLIC)

Diapo 19 :

Si l'on voit la définition du côté des courants des droits de l'Homme et de l'enfant, ce serait une possibilité d'émancipation collective et individuelle (CLIC) basé sur l'éducabilité de tous (ce qui nous parle plutôt bien dans l'Enseignement Catholique sarthois). (CLIC) Il est donc question de droit, de justice dans une société démocratique dont l'école n'est qu'un des rouages. On voit donc ici que cela dépasse l'Ecole avec un grand E. (CLIC) L'éducation inclusive est bien un projet de société basé sur le « tous capables »! (CLIC)

Diapo 20 : Évidemment c'est enjeu démocratique qui peut rencontrer des obstacles (CLIC)

Diapo 21 :

Si l'on revient du côté de l'approche systémique (CLIC) on est bien sur une prise en charge de la globalité et de la complexité. (CLIC) Les membres du système éducatif doivent donc travailler avec toutes les ressources en interne et aussi avec des partenaires extérieurs. (CLIC) Or, notre éducation ne nous prépare pas à collaborer avec d'autres et notre société glorifie la compétition individuelle. Dans ce contexte le partenariat pose au départ souvent plus de problèmes qu'il n'en résoud. (CLIC) Puisque chaque institution a sa propre culture, (CLIC) il peut être intéressant de prévoir des formations conjointes dans le cadre d'un partenariat. (CLIC) C'est là toute la complexité de l'éducation inclusive qui demande (CLIC) un partage de valeurs pour un partenariat éducatif cohérent.

Les établissements ne peuvent plus vivre repliés sur eux-mêmes, aujourd'hui l'école doit s'ouvrir sur le monde et travailler avec de multiples partenaires. (CLIC)

Diapo 22 :

(CLIC) Tout à l'heure, je vous parlais de notre société où l'on prône la mise en compétition des élèves des établissements. C'est donc un vrai défi que de s'opposer à la société marchande et au transfert à l'école de cette logique de marché (par exemple le classement des établissements selon les résultats au DNB ou dans l'enseignement catholique, des parents qui disent « on paye donc on a droit même on exige »). (CLIC)

Diapo 23 :

Mais lever les obstacles à la réalisation politique de L'inclusion est un vrai défi (CLIC) pour nous tous. Nous devons accompagner ce processus de changement par une nouvelle organisation du cursus scolaire, un changement de stratégie d'enseignement et des stratégies d'apprentissage. Il y a du pain sur la planche. (CLIC)

Mais attention, car sous prétexte de différenciation nous avons créé différents dispositifs pour répondre à des catégories spécifiques d'élèves et il ne faudrait pas que ces derniers soient isolés de leur pairs. C'est pourquoi l'inclusion doit être une alternance entre certains dispositifs et le groupe classe de référence. (CLIC)

Diapo 25 :

Nous sommes d'accord que l'inclusion scolaire ce n'est pas que l'accueil des élèves en situation de handicap mais je trouve intéressant de partager ces chiffres avec vous. (CLIC)

Diapo 26 : Conclusion

Je terminerais mon propos en résumant ainsi : on a beaucoup parlé d'accessibilité (vous savez ce qu'il en est en termes de locaux). Avec l'Education Inclusive, nous devons, dorénavant, dans nos établissements, proposer aussi une accessibilité pédagogique. Et elle ne pourra se faire qu'en modifiant nos pratiques, tous ensemble au service de tous nos élèves. (CLIC)